

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) ... *R. Demerout* Date et signature (2) ... *30.5.96*

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

..... *Sensibilisation au développement personnel - 2*

CODE (3) 7410 04 V 35 FA

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition
- du degré : (1) inférieur
- (1) qualification
- (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input checked="" type="radio"/>	Social	<input checked="" type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur : *30.4.96*

Signature du Président du Conseil supérieur :

[Signature]

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réserve à l'Administration

ANNEXE 1

Finalités de l'unité de formation

1.- Finalités générales

Comme le précise l'article 7 du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, les finalités principales de celui-ci sont de :

- * concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- * répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels;

2.- Finalités particulières

Les finalités particulières de l'unité de formation visent un objectif double :

* développer le savoir-être dans la communication, notamment professionnelle, par une meilleure connaissance de ses canaux préférentiels de communication et le développement de l'écoute de l'autre.

* la gestion du stress et la gestion du temps, plus particulièrement liées à des variables professionnelles, par une meilleure compréhension des phénomènes et par la maîtrise des stratégies individuelles pour évaluer et gérer le stress personnel et le temps en milieu professionnel.

ANNEXE 2

1.- Capacités préalables requises

Le candidat à l'inscription dans l'unité de formation devra faire la démonstration qu'il a la capacité

- * de décrire le concept de "relativité de la communication",
- * d'illustrer le concept "d'unité fonctionnelle de la personnalité",
- * de maîtriser quelques concepts de la logique épistémologique.

2.- Titre(s) pouvant en tenir lieu

Une attestation de réussite de l'unité de formation "*Sensibilisation au développement personnel - 1*" peut en tenir lieu.

ANNEXE 3

Constitution de groupes ou regroupements

La formation comportant des travaux de séminaires, il est souhaitable de ne pas dépasser 16 étudiants par groupe.

ANNEXE 4

Programme des cours

8.1.- En Psychologie de la communication, l'étudiant sera capable

- * de démontrer que la communication peut faire l'objet d'une analyse scientifique aboutissant à une théorisation,
- * de décrire la théorie d'au moins trois modèles d'analyse de la communication pour
- * retenir le(s) modèle(s) dont la pratique lui paraît la plus optimale en vue de faciliter les échanges,
- * d'appliquer les principes essentiels de ces modèles dans son quotidien et dans sa vie professionnelle
- * de montrer qu'il n'existe aucune vérité absolue dans le domaine de la communication,

par exemple à partir des contenus notionnels et pratiques portant sur l'étude théorique et des exercices d'au moins trois des cinq modèles suivants (chacun d'eux constituant une grille de lecture pouvant faciliter les échanges)

- * le modèle générique,
 - les conditions d'efficacité du message
 - l'analyse particulière pour l'entreprise
- * l'analyse transactionnelle,
 - l'utilité du modèle
 - les trois états du Moi
 - la transaction
 - l'analyse du temps
- * l'analyse systémique,
 - les quatre axiomes
 - l'interaction
 - les conflits, doubles contraintes et paradoxes
 - l'injonction pyramidale
- * la programmation neurolinguistique
 - le système VAKO
 - la synchronisation
 - la calibration
 - l'ancrage
 - la mobilisation des ressources
 - le problème de la manipulation
- * l'approche publicitaire
 - l'analyse des théories classiques
 - les concepts de C. BONNANGE et C. THOMAS
 - les quatre axiomes de WATZLAWICK

8.2.- En Gestion du stress et du temps, l'étudiant sera capable

- * de montrer à partir de cas personnels tirés de l'expérience professionnelle que le concept de stress comporte, à la fois, une valeur positive et négative,
- * de maîtriser et exploiter le concept de "syndrome général d'adaptation"
- * de reconnaître et de repérer ses signes objectivement reconnaissables et niveaux de tensions, notamment en relation avec son cadre de vie privée et son activité professionnelle,
- * de mettre ses signes en relation avec le concept de "syndrome général d'adaptation" et d'ainsi maîtriser la genèse du stress,
- * de décrire le concept de "personnalité A" et de se situer sur l'échelle,
- * de décrire de façon théorique le concept de temps vécu afin de
- * repérer et reconnaître les chronophages individuelles.

L'objectif final est de permettre à l'étudiant de clarifier ses objectifs personnels de vie, leur(s) conséquence(s) et la part professionnelle parmi ceux-ci.

ANNEXE 5

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable

- * de démontrer que la communication peut faire l'objet d'une analyse scientifique aboutissant à une théorisation,
- * de démontrer que le stress comporte, à la fois, un sens positif et négatif,
- * de décrire le concept de "syndrome général d'adaptation",

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de la capacité de l'étudiant

- * d'illustrer les objectifs qui précèdent dans des cas concrets,
- * d'intégrer les concepts développés dans sa vie quotidienne et son cadre professionnel,
- * d'exploiter les concepts développés dans le programme de façon optimale
- * de démontrer et de détailler son argumentation,
- * d'enrichir sa réflexion d'illustrations adéquates issues du programme ou de sa recherche personnelle,
- * de tenir un raisonnement logique, rigoureux et précis dans un langage explicite et précis,
- * de distinguer les apports de la science de ses avis et opinions personnels.

ANNEXE 6

Chargés de cours

Les chargés de cours seront des experts.

Les experts sont des personnes qui, par leur compétence et leur pratique professionnelle sont à même d'apporter aux étudiants un savoir et un savoir-faire particulier dans le domaine concerné.